

# PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CORSE CANDIDATURE LEADER 2014 – 2020



DEVELOPPER UNE ECONOMIE PRODUCTIVE  
VALORISANT LES POTENTIALITES ET LES RESSOURCES ENDOGENES



# SOMMAIRE :

## CHAPITRE PREMIER : PRESENTATION DU TERRITOIRE

- I. Caractéristiques économiques, sociales et environnementales
  1. Caractéristiques générales
  2. Un dynamisme démographique intégrateur
  3. Un bassin d'emploi autarcique mais dépendant du tourisme
  4. Un héritage agropastoral vecteur d'identité
  5. Une politique touristique promotionnelle pour un rééquilibrage territorial
- II. Les dynamiques territoriales
  1. Organisation institutionnelle
  2. Périmètre du GAL
- III. Analyse et enjeux du territoire
  1. Analyse AFOM
  2. Evaluation Leader 2007-2013

## CHAPITRE DEUX : STRATEGIE ET OBJECTIFS

- I. Stratégie du GAL 2014-2020
- II. Cohérence et complémentarité avec les autres stratégies territoriales

## CHAPITRE TROIS : PLAN D' ACTIONS

- I. Axe 1 : Structurer les acteurs et les richesses du territoire
- II. Axe 2 : Créer l'activité et développer les compétences
- III. Axe 3 : Promouvoir les productions et les usages
- IV. Axe 4 : Coopération
- V. Axe 5 : Animation et fonctionnement du GAL
- VI. Maquette financière

## CHAPITRE QUATRE : GOUVERNANCE, PILOTAGE ET EVALUATION

- I. Processus d'implication des acteurs locaux
- II. Pilotage du projet
- III. Suivi et évaluation

## ANNEXES

# CHAPITRE PREMIER

## PRESENTATION DU TERRITOIRE

## I.1. Caractéristiques générales

Le Pays de Balagne s'étend sur le territoire de 36 Communes regroupées en 3 Communautés de Communes. Il couvre une superficie de 95 739 hectares où vivent 22 450 habitants.

La Balagne est un territoire de contrastes : le littoral s'étend sur 70 km, et on passe du niveau de la mer à une altitude de 2525 mètres en seulement quelques kilomètres. On distingue trois étages différents : la plaine, le piémont et les vallées montagneuses.

De nombreux sites naturels font l'objet d'une protection foncière ou réglementaire.

Deux sites de grande renommée encadrent le Pays de Balagne : au nord, le massif des Agriate et au sud, la réserve naturelle de Scandola.

Et du nord au sud s'égrènent : l'embouchure de l'Ostriconi et sa plage, le site de Losari et la vallée Natura 2000 du Reginu, la pointe de Spano, les massifs forestiers de Bonifatu et Tartagine, la pointe de la Revellata, la côte de Calvi à Galéria jusqu'à Scandola, la vallée du Fangu, ...

Le territoire bénéficie également d'entités paysagères caractéristiques telles que les chapelets de villages accrochés en piémont et visibles du littoral, ainsi que les villages bâtis en « nid d'aigle » : Sant'Antonino, Speloncato, Pigna... 4 sites et 10 édifices sont classés et 22 sites et 9 édifices sont inscrits à l'inventaire du patrimoine.

Ces zones présentent des caractéristiques totalement différentes et nécessitent d'être gérées de façon adaptée et durable, c'est pourquoi le Pays de Balagne a élaboré en 2007 une charte paysagère afin d'assurer la **préservation des qualités environnementales et paysagères** de son territoire.



## **I.2. Un dynamisme démographique intégrateur**

La population de la Balagne a plus que doublé en un demi-siècle, de 11 000 au recensement général de 1962 à plus du double aujourd'hui. Ce doublement est entièrement imputable au solde migratoire, le total des naissances et des décès étant approximativement équivalent. Ainsi Quelques centaines de résidents permanents supplémentaires viennent s'installer chaque année en Balagne : environ 600 sans doute en chiffres bruts (non compris 200 départs environ).

La densité de population à 22hab/km<sup>2</sup> reste cependant faible et se concentre très fortement autour de Calvi et d'Ile Rousse, qui sont ses deux pôles d'emplois, autour desquels se pressent de plus en plus de personnes sur un espace restreint et limité en capacités foncières.

La motivation de ces nouveaux balanins se partage entre retour aux sources, opportunité professionnelle et coup de cœur.

La Corse et, en son sein la Balagne, ont su préserver une identité forte tout au long des dernières décennies. Ce qui a pu être un temps considéré comme le signe d'un « retard » se révèle aujourd'hui être un formidable atout en matière de cohésion sociale. Il n'en demeure pas moins vrai que la notion même d'identité doit être orientée délibérément vers des notions d'ouverture et de modernité.

Un territoire, une histoire, une langue, des savoir-faire ancestraux forment une identité, construite au fil du temps, au gré des rencontres avec d'autres communautés ; elle n'est pas figée, immuable, elle continuera de s'enrichir des autres.

## **I.3. Un bassin d'emploi autarcique mais dépendant du tourisme**

En 2010, la majorité des déplacements domicile-travail s'effectue à l'intérieur du territoire : 7 941 actifs des résidents travaillent en Balagne. Le territoire est complètement indépendant de ce point de vue. A ce nombre, se rajoute 292 actifs qui viennent travailler en Balagne, principalement du reste de la Haute-Corse dont 31% provenant de l'aire urbaine de Bastia.

L'emploi dépendant du tourisme est estimé à 3 500 soit 43% de l'emploi total en Balagne

La population estivale (juillet-août) augmente de plus de 30 000 personnes soit 150% par rapport à la population résidente

La capacité touristique atteint près de 80 000 lits, soit 3,5 lits/habitant.

Si le tourisme constitue un moteur économique majeur pour le territoire, il génère également des effets induits et des déséquilibres de plus en plus importants engendrant sur-urbanisation de certains espaces littoraux, engorgement du réseau routier, spéculation foncière, déstabilisation du marché de l'immobilier pour les résidents, .... Le secteur souffre aussi d'un manque de qualification et de professionnalisme des prestataires touristiques d'autant plus important que la saison est courte et que la fidélisation des personnels est difficile. Les activités et emplois de la Balagne sont principalement portés par le tourisme et le secteur BTP. Ces emplois sous qualifiés sont le plus souvent précaires et opportunistes et ne permettent pas de projection individuelle constructive.

**Afin que le tourisme constitue un levier du développement local, il faut l'envisager comme un outil de production qui serve la création de valeur ajoutée et d'emplois maîtrisés localement.**

#### **I.4. Un héritage agropastoral vecteur d'identité**

L'agriculture emploie 381 actifs en 2010 soit 5% de l'emploi total au lieu de travail en Balagne contre 474 actifs en 1999, soit 7% du total des emplois de cette année-ci.

Entre 1988 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles baisse de 18% ; baisse engagée en totalité entre 2000 et 2010. Simultanément, on constate un doublement de la SAU moyenne par exploitation, qui arrive en 2010 au même niveau départemental et régional alors qu'en 1988 elle était de 41 ha contre 24 ha pour la Haute-Corse et la Corse.

Les principales orientations technico-économiques (activité principale de l'exploitation) en 2010 sont les cultures fruitières pour 31% des exploitants suivis des élevages bovins (27%) et ovins, caprins (24%). 55% de la SAU est dédiée à l'élevage bovins contre 33% pour l'élevage ovins et caprins.

Les pratiques d'élevage traditionnellement ovin et caprin ont cédé une place importante à l'élevage bovin dont l'activité subventionnée à la tête de bétail, initialement par l'Europe, puis par la France, s'apparente plus à une activité de rente qu'à une activité productive. Malgré le sérieux et le professionnalisme de quelques-uns, ces pratiques d'élevage en divagation perdurent, détruisant les murets de pierres et créant divers dégâts dans les villages ou, dans le pire des cas, sur les routes. Cette agriculture de pâturages n'est pas adaptée à la majorité de nos sites.

**Il est temps de revenir à des logiques terriennes de bon sens qui tirent le meilleur parti des espaces et des hommes.**

## **I.5. Une politique touristique promotionnelle pour un rééquilibrage territorial**

Si l'attrait touristique de la Balagne tient pour la plus grande part à 75 km de littoral parsemé de 23 plages, des efforts ont été déployés pour diversifier l'offre touristique et mieux répartir la fréquentation dans le temps et dans l'espace :

Une signalétique touristique oriente les visiteurs vers les étages de piémont et montagne pour découvrir la nature, la culture, les événements et les savoir-faire.

Le Pays touristique de Balagne a construit sa politique promotionnelle sur un dispositif d'excellence territoriale fondé sur la « Promesse d'une rencontre », en accord avec le positionnement régional "Corsica made". Un projet de charte d'accueil Qualité en Pays de Balagne a ainsi été élaboré par l'office de tourisme de Calvi et traduit en critères d'évaluation permettant l'adhésion et l'obtention de la marque « Promesse d'une rencontre ». S'adressant particulièrement aux artistes, artisans et prestataires de service, cette charte se veut être aussi un outil de référence, fédérateur des professionnels adhérents au sein d'une démarche visant l'excellence territoriale.

250 km de sentiers de randonnées, récemment réaménagés, permettent de pratiquer 13 boucles autour du littoral, en piémont et en montagne.

Quatre circuits touristiques thématiques ont été créés :

- ❖ A Strada di l'Artigiani : la route des artisans, sur l'artisanat local, poterie, verrerie, bijoux, bois, coutellerie...
- ❖ A Strada Vinaghjola : la route des vins, permettant de découvrir les caves du territoire
- ❖ A Strada Musicale : itinéraire de découverte musicale des principaux édifices de Balagne
- ❖ A Strada di i sensi : la route des sens authentiques met en avant les agriculteurs de Balagne

### II.1. Organisation institutionnelle

Le **Pays de Balagne** a été retenu, en 1996, l'un des 42 pays test de la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire. Il a été reconnu, par arrêté préfectoral, en novembre 2003, comme un territoire présentant une cohésion géographique, historique, culturelle, économique et sociale pour la mise en valeur des potentialités du territoire en s'appuyant sur une forte coopération intercommunale et sur l'initiative et la participation des acteurs locaux.

2003, c'est également l'année de création des **3 Communautés de Communes** qui donnent naissance, par convention, au **pôle touristique de Balagne**.

Le territoire du Pays de Balagne est ainsi intégralement couvert par 36 Communes et 3 Communautés de Communes :

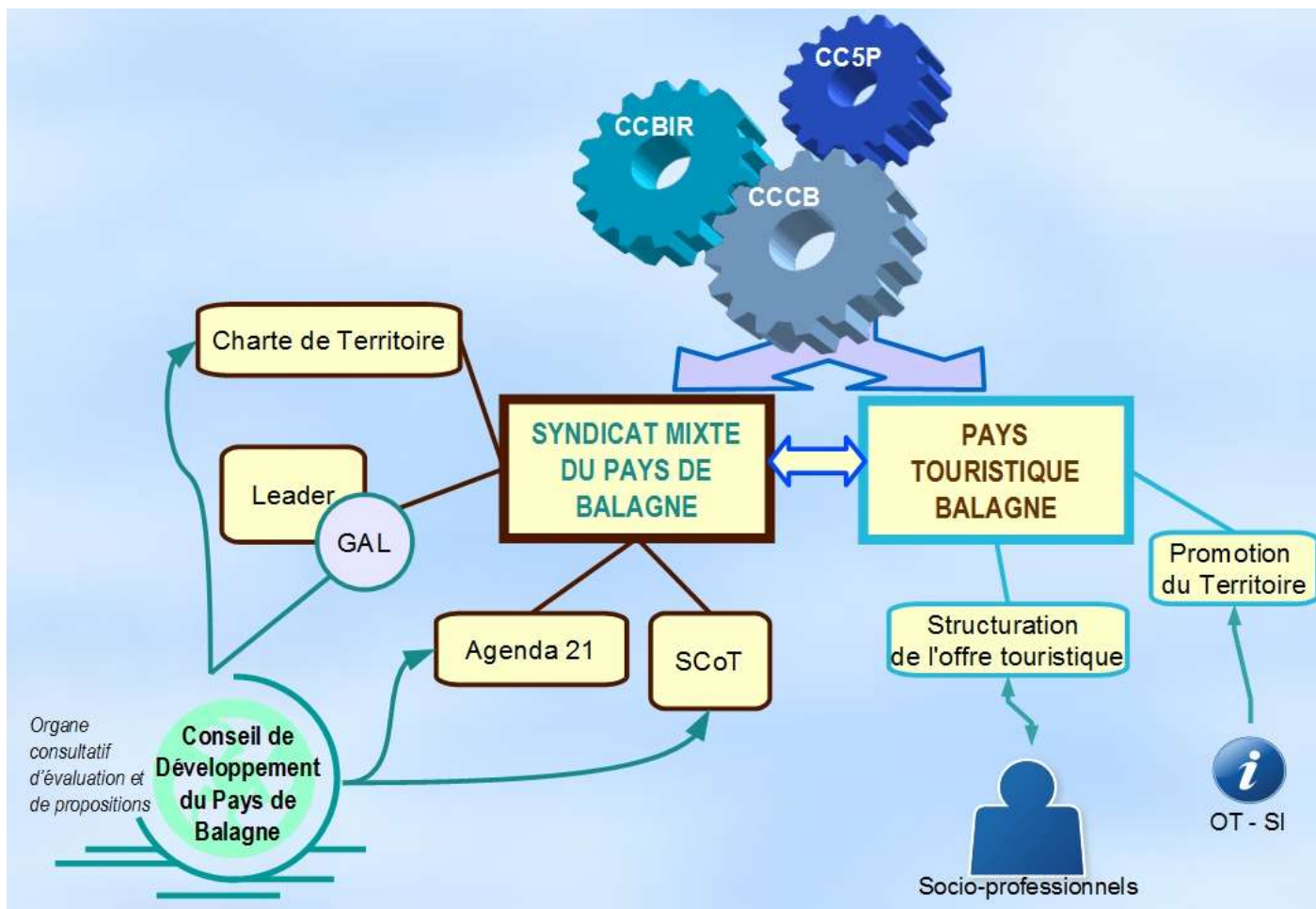
- ❖ CC du Bassin de vie de l'Ile-Rousse (5 Communes) ;
- ❖ CC Calvi Balagne (14 Communes) ;
- ❖ CC di E Cinque Pieve di Balagna (17 Communes).

Depuis le 1er janvier 2010, le Pays de Balagne est composé d'un syndicat mixte et d'un conseil de développement. Le Syndicat Mixte du Pays de Balagne, administré par un conseil syndical de 10 membres délégués des conseils communautaires, a été créé par les trois Communautés de Communes de Balagne pour exercer 4 compétences :

- ❖ Le suivi et la révision de la charte de territoire du Pays.
- ❖ L'élaboration, le suivi et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Balagne
- ❖ L'animation et le suivi du programme Leader 2009 – 2015 pour « bâtir une économie du tourisme patrimonial en Balagne »
- ❖ L'élaboration et le suivi d'un Agenda 21 local

Le **Conseil de développement du Pays de Balagne**, association loi 1901, a pour objet de promouvoir le développement durable du Pays de Balagne en application de la charte de territoire adoptée par les communes ainsi que les communautés de communes en 2003. Le Conseil de Développement du Pays de Balagne, représentant les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs, constitue un lieu de réflexion et de concertation, force de propositions.



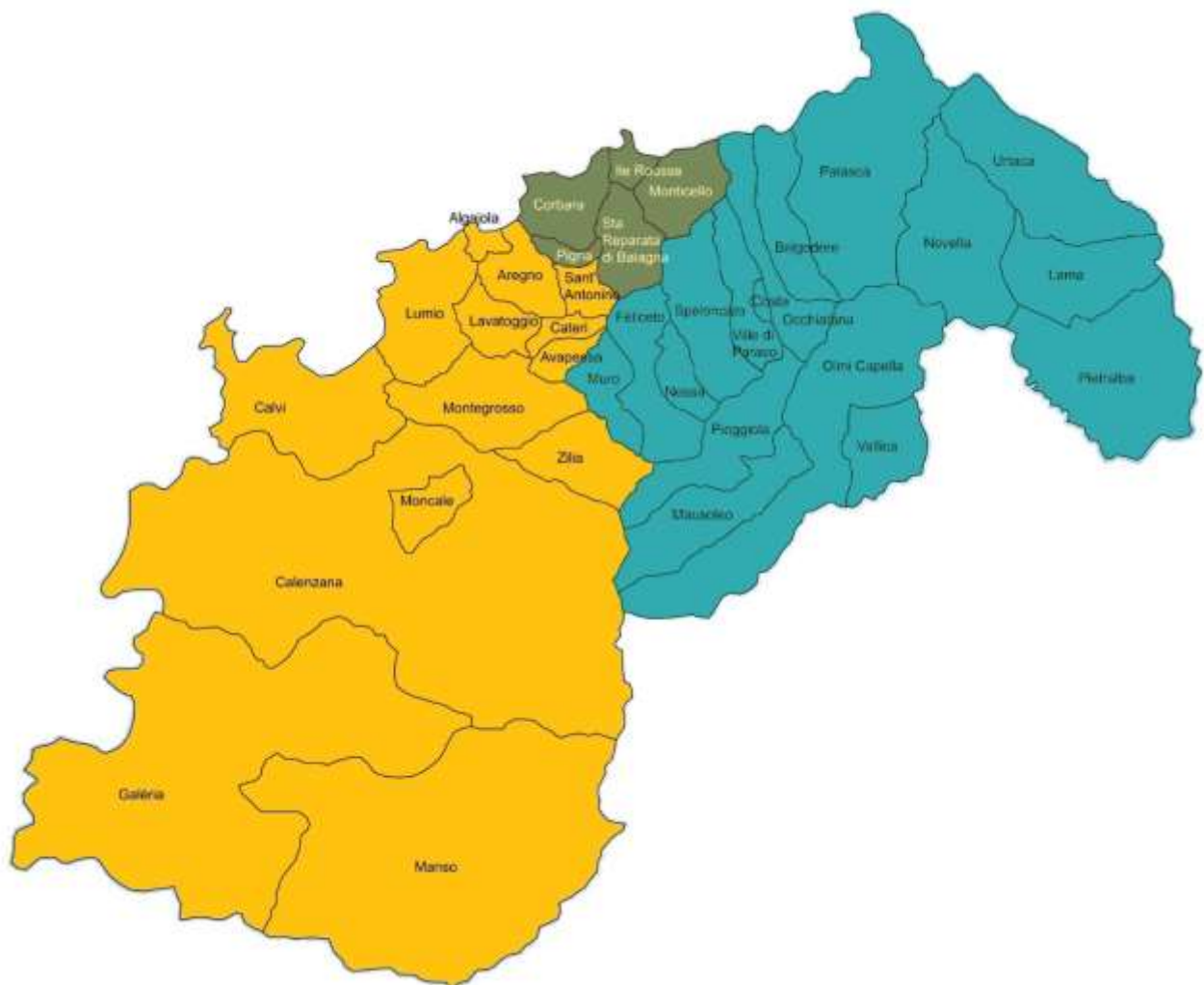


La loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles prévoit, dans son article 79, la transformation en **pôles d'équilibre territoriaux et ruraux** des syndicats mixtes constitués exclusivement d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ayant été reconnus comme « pays » avant l'entrée en vigueur de l'article 51 de la loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales.

Le Pays de Balagne a ainsi engagé, avec les Communautés de Communes qui le composent, cette transformation. De nouveaux statuts sont en discussion.

## II.2. Périmètre du GAL

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	CODE INSEE	COMMUNES
Bassin de vie de l'Île-Rousse	28099	Corbara
	28134	L'Île-Rousse
	28148	Monticello
	28231	Pigna
	28238	Santa-Reparata-di-Balagne
Calvi Balagne	28010	Algajola
	28020	Areghju
	28025	Avapessa
	28040	Calenzana
	28050	Calvi
	28084	Caleri
	28121	Galéria
	28138	Lavatoggio
	28150	Lumio
	28153	Manso
	28145	Moncale
	28167	Montegrosso
	28236	Sant'Antoninu
	28361	Zita
A cinque pieve di Balagna	28034	Balagueri
	28087	Casta
	28112	Felciata
	28136	Lama
	28154	Mauvulciu
	28173	Muro
	28175	Nessa
	28180	Novella
	28182	Occhiutana
	28190	Olimi-Cappella
	28198	Palauca
	28223	Pietralba
	28235	Piaggola
	28290	Speluncata
	28332	Untata
	28338	Valica
	28352	Villa-di-Pareta



### III. ANALYSE ET ENJEUX DU TERRITOIRE

#### III.1. Analyse AFOM :

A T O U T S	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une forte croissance démographique</li> <li>➤ Une attractivité touristique majeure (1ère destination corse)</li> <li>➤ Une amplitude de fréquentation répartie sur 3 saisons</li> <li>➤ Un patrimoine naturel riche et préservé</li> <li>➤ Un patrimoine paysager encore remarquable</li> <li>➤ Une agriculture diversifiée (vignes, vergers, élevage)</li> <li>➤ Des produits agroalimentaires à forte identité</li> <li>➤ Un artisanat d'art dynamique et structuré</li> <li>➤ Une production culturelle diversifiée</li> <li>➤ Un territoire structuré pour la cohérence des politiques et des actions (3 CC, 1 Pays, 1 pôle Touristique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une densité de population faible (22hab/km<sup>2</sup>) et mal répartie sur le territoire</li> <li>➤ Une bi-polarisation littorale et un réseau de villages générateurs de déplacements</li> <li>➤ Un pic de fréquentation saisonnier qui engorge les équipements</li> <li>➤ Une pression foncière socialement et politiquement insoutenable</li> <li>➤ Des emplois de services précaires et sous qualifiés</li> <li>➤ Une agriculture qui ne pèse que faiblement sur l'économie (2% du PIB)</li> <li>➤ Une offre de produits saisonnée déficitaire en volumes</li> <li>➤ Une balance commerciale fortement déficitaire qui marque la dépendance (alimentaire, énergétique et en matériaux)</li> </ul>	F A I B L E S S E S
O P P O R T U N I T E S	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'appuyer sur une identité culturelle forte pour soutenir des productions locales de qualité</li> <li>➤ Rééquilibrer le développement en affirmant l'image des territoires</li> <li>➤ Accompagner l'installation de nouvelles activités en adéquation avec l'identité, la qualité, l'image.</li> <li>➤ Coordonner les acteurs pour générer une économie endogène (acteurs touristiques, culturels et producteurs)</li> <li>➤ Développer les compétences basées sur les savoir-faire et ressources locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accentuation des déséquilibres territoriaux et de la désertification</li> <li>➤ Accroissement du risque de grands incendies</li> <li>➤ Augmentation des disparités sociales</li> <li>➤ Développement du recours aux produits exogènes pour satisfaire le marché</li> <li>➤ Folklorisation de la culture</li> <li>➤ Fermeture des milieux naturels et banalisation des paysages</li> <li>➤ Désillusion de la jeunesse</li> </ul>	M E N A C E S

#### Identification des enjeux du territoire :

Augmenter la part des productions locales et notamment identitaires

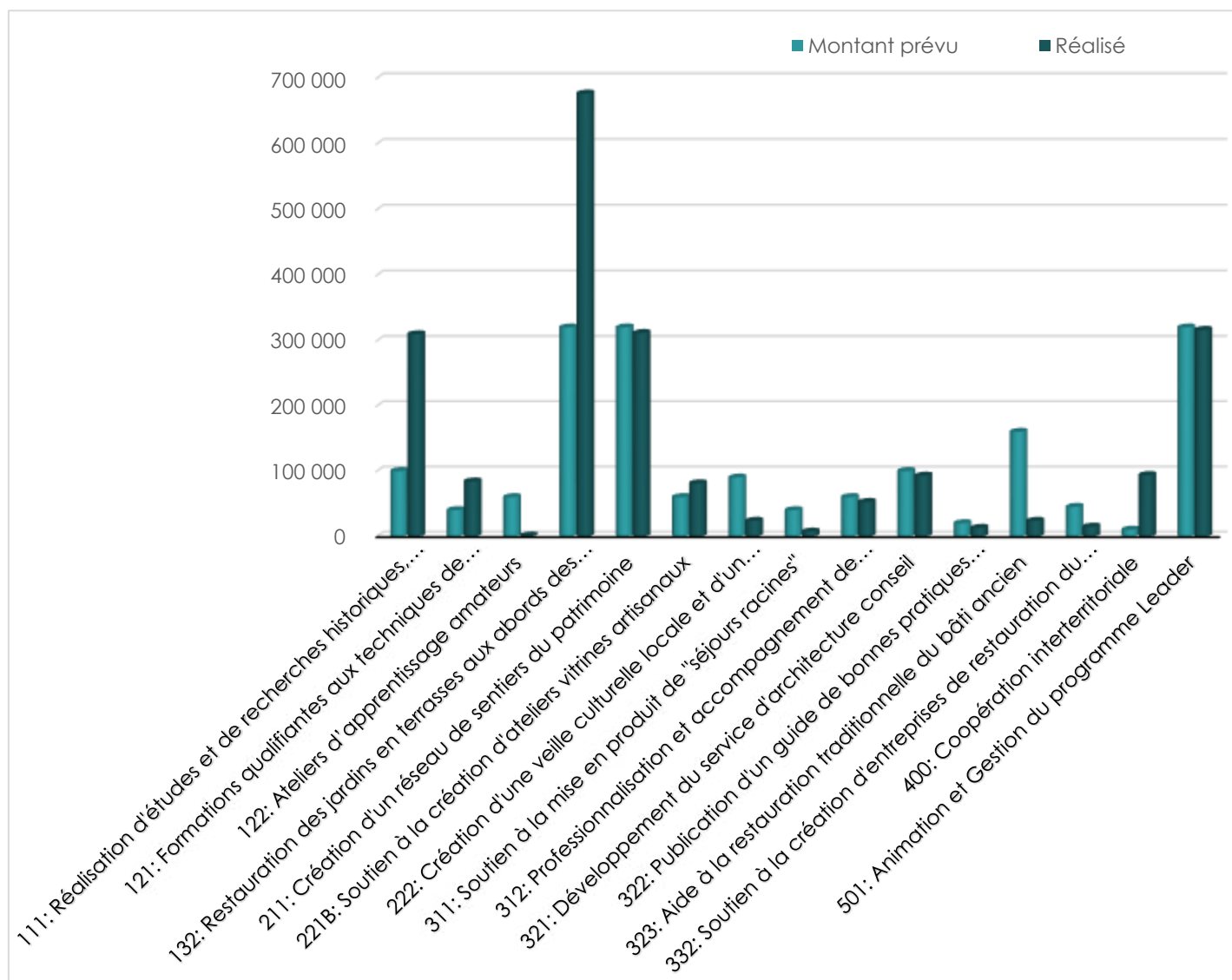
Soutenir l'innovation dans des filières utilisant des matières premières locales

Promouvoir les produits et les savoir-faire locaux

Créer les conditions des accords « gagnant-gagnant » entre les producteurs et les consommateurs

Exploiter les flux touristiques en flux de consommateurs

## III.2. Evaluation LEADER 2007-2013



C'est donc un succès en terme d'exécution globale du programme. Certaines nuances peuvent cependant être apportées sous l'angle des objectifs opérationnels :

**Recouvrir la mémoire :** Cet objectif a été plébiscité et les nombreuses études financées constituent une formidable source de connaissance à valoriser. D'autres études restent à réaliser.

**Transmettre les savoir-faire :** Des formations de professionnels publics et privés à la restauration du bâti ancien en pierre-sèche ont été mises en place. Malheureusement, la transmission des savoir-faire à la population n'a pas pu être organisée.

**Retrouver les caractéristiques architecturales traditionnelles des Communes :** De beaux projets ont pu être financés mais le montant important des investissements limite l'atteinte de l'objectif à quelques sites ponctuels.

**Désaisonnaliser et déconcentrer la fréquentation touristique :** L'action éligible à cet objectif était la réalisation de sentiers du patrimoine. Deux ont été financés, dont un dans la zone montagnaise du Ghjussani pour laquelle il pourra être véritablement structurant.

Concilier culture et partage : Les actions éligibles visaient à soutenir la commercialisation des artisans et le développement de l'offre culturelle.

Les artisans structurés en association vont développer une action de communication commune. Par contre, seul un événement culturel a été présenté et soutenu.

Mobiliser les acteurs du tourisme autour d'un tourisme patrimonial : Des initiatives privées et une action collective ont pu être développés. La création d'une marque « rencontres balanines » récompense un accueil de qualité des producteurs locaux.

Mobiliser les résidents comme acteurs du territoire vivant : Un cahier de recommandations architecturales a été publié mais des actions d'animation grand public restent à développer pour sensibiliser la population.

Soutenir le développement d'une offre qualitative privée : Quelques entreprises ont pu bénéficier d'une aide à l'acquisition de matériel spécifique à la restauration du patrimoine. De nouvelles activités ont ainsi vu le jour.

## Perspectives

Une dynamique de reconquête patrimoniale s'est engagée par le biais de ce programme Leader.

Il en ressort principalement que deux lignes d'actions initiées par ce programme devront être prolongées :

➤ la restauration des jardins :

- Héritage de la Balagne, « jardin de la Corse », cette reconquête doit être poursuivie car elle engendre une activité économique (travaux de restauration des murs de terrasses et de clôture, exploitation agricole en maraîchage ou arboriculture), une sauvegarde patrimoniale (bâti traditionnel, savoir-faire), une mise en valeur paysagère (paysages de terrasses) et une préservation de l'environnement (gestion du ruissellement des eaux, biodiversité et écosystèmes)
- La notion de mise en culture des unités foncières devra être prioritaire au travers d'une exploitation agricole ou de jardins familiaux.

➤ la marque de territoire « rencontres balanines » :

- Fondée sur des produits et un accueil de qualité, ce label est aujourd'hui attribué aux artisans. Dans un territoire, le « beau » présage le « bon ». Il s'agit alors d'étendre ce label aux acteurs du territoire qui véhiculent les trois valeurs « savoir-faire, savoir être et savoir partager »

L'enjeu consiste désormais à soutenir l'essor d'une économie endogène fondée sur la valorisation des richesses patrimoniales.

Cet objectif majeur est inscrit dans le document d'orientation, préambule au Schéma de Cohérence Territoriale de la Balagne.

# CHAPITRE DEUX

## STRATEGIE ET OBJECTIFS

Nous nous devons de regarder ce qui se passe en Europe du Sud, dans le bassin méditerranéen et plus particulièrement en Grèce et en Espagne. Les choix stratégiques de développement, à savoir la construction et le tourisme, la faible place accordée aux activités productives, la crise de la dette publique dans la zone Euro, après avoir quasiment détruit l'industrie, ont sérieusement mis à mal les économies grecques et espagnoles.

Ce constat doit nous interpeller, tant notre modèle économique semble jusque-là se rapprocher de celui de ces deux pays, dont le poids de l'économie administrée et des services rappelle aussi dangereusement la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Aujourd'hui, le contexte de crise financière, économique, sociale et climatique doit renforcer notre détermination à repenser notre modèle de développement. Il faut dès à présent s'engager vers une croissance plus largement endogène et raisonnée, qui devra s'appuyer sur le capital humain, l'innovation et la juste intervention de la puissance publique, dans le but de satisfaire en priorité les besoins premiers de notre population et permettre une répartition équilibrée de la richesse produite.

L'objectif prioritaire de cette programmation vise ainsi à

### **DEVELOPPER UNE ECONOMIE PRODUCTIVE VALORISANT LES POTENTIALITES ET DES RESSOURCES ENDOGENES**

La stratégie développée au regard de cet objectif s'articule autour de la réappropriation du territoire par ses habitants qui en sont les acteurs et exercent les trois valeurs fondamentales qui unissent l'homme à sa terre : Savoir faire, Savoir être et Savoir partager. (Culture, identité et ouverture)

Du fait de sa proximité avec le continent et de sa culture d'ouverture, la Balagne entretient des relations spécifiques avec les territoires continentaux français et italiens. L'intensité de ces relations se traduit à travers les trafics de l'aéroport de Calvi, des deux ports commerciaux de L'Île Rousse et de Calvi et des différents ports de plaisance. Autant de portes pour le territoire qui permettent les échanges humains, culturels et commerciaux fructueux. Parce qu'ils participent à l'ouverture et à l'enrichissement du territoire, la préservation de ces liens est importante pour le développement futur de la Balagne.

**DEVELOPPER UNE ECONOMIE PRODUCTIVE VALORISANT LES  
POTENTIALITES ET LES RESSOURCES ENDOGENES**

Objectif

Mobiliser les ressources locales

Convertir le flux touristique en opportunités  
d'exportations sur place

Enjeux

**Pour que l'homme se réapproprie son territoire**

Savoir faire

Savoir être

Savoir partager

Stratégie

Structurer les acteurs  
et les richesses du  
territoire

Créer l'activité et  
développer les  
compétences

Promouvoir les  
productions et les  
usages

Coopération

Animation et  
fonctionnement  
du GAL Balagne

Axes  
Stratégiques

- Création de nouvelles activités et d'emplois
- Développement de produits locaux de qualité  
Reconquête des espaces patrimoniaux de jardins  
dans les terrasses

- Promotion d'un tourisme patrimonial
- Vers un territoire économe et autonome

Principales  
réussites  
attendues



## II. COHERENCE ET COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES STRATEGIES TERRITORIALES

---

### II.1. Les stratégies territoriales en Balagne

#### Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document politique de planification qui porte l'expression du devenir et de la gestion du territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT du Pays de Balagne s'articule en 3 grands objectifs :

- **Objectif 1** : Fonder une stratégie de développement territorial sur un modèle urbain économe et sur la valorisation des ressources et des atouts balanins
- **Objectif 2** : Renforcer la solidarité territoriale et interterritoriale entre les différents villages du littoral, du piémont et des espaces de montagne
- **Objectif 3** : Assurer l'avenir du territoire par une économie attractive, performante, durable, démultipliée par le renforcement des filières innovantes

La stratégie du GAL Balagne sur ce programme Leader 2014-2020 contribue directement à la réalisation de l'objectif 3 du PADD du SCoT.

#### L'Agenda 21

Le Pays de Balagne s'est engagé en 2012 dans une démarche d'élaboration de son Agenda 21 local. Un diagnostic territorial partagé a permis de déterminer les objectifs prioritaires qui sont soutenus par les dispositions du plan climat territorial et par les dispositions du Grenelle 2 et qui répondent à l'un des 8 défis clés de la stratégie nationale de développement durable. Le Pays de Balagne a choisi de travailler suivant trois grandes orientations stratégiques :

- Préserver et valoriser les ressources ;
- Produire un développement équilibré et solidaire sur le territoire ;
- Partager et promouvoir les connaissances, la mémoire et la culture vivante.

Un plan d'action décline la stratégie de l'Agenda 21 local sur les thèmes de l'énergie (efficacité énergétique dans l'habitat et les transports, développement des énergies renouvelables), de l'environnement (lutte contre les espèces invasives, protection de la biodiversité et éducation) et de la culture (patrimoine bâti, identité et savoir-faire).

La stratégie du GAL Balagne sur ce programme Leader 2014-2020 s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Agenda 21 local du Pays de Balagne.

## II.2. Les stratégies territoriales en Corse

### Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse

C'est un document de planification régionale et de développement qui définit une stratégie de développement durable du territoire en fixant les objectifs de la préservation de l'environnement de l'île et de son développement économique, social, culturel et touristique, qui garantit l'équilibre territorial et respecte les principes énoncés aux articles L.110 et L. 121-1 du Code de l'urbanisme.

Le PADDUC fixe les priorités du développement de la Corse sur le long terme.

Cinq grands objectifs stratégiques ont guidé sa construction :

- limiter les facteurs de dépendance du territoire insulaire,
- gérer durablement les ressources naturelles locales,
- lutter contre la double fracture territoriale et sociale ;
- mettre les ressources culturelles, identitaires et patrimoniales au service du projet de développement ;
- encourager l'initiative privée, les activités productives et développer l'emploi, mobiliser et former les ressources humaines.

La stratégie du GAL Balagne sur ce programme Leader 2014-2020 poursuit les cinq mêmes objectifs stratégiques que le PADDUC.

### La charte du Parc Naturel Régional de Corse

Les Parcs Naturel Régionaux de France sont des territoires à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Le Parc Naturel Régional de Corse a pour vocation la protection et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain par une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.

Sa charte de développement est actuellement en cours de révision. Elle est axée sur trois territoires d'intervention : La montagne, les villages et le littoral.

Les convergences stratégiques entre le programme Leader Balagne 2014-2020 et le projet de charte du PNRC s'observent principalement dans l'axe II sur 4 objectifs opérationnels :

- **Objectif 10** : Soutenir les activités économiques liées aux ressources locales dans une démarche associant savoir-faire traditionnels, innovation et durabilité (actions 36, 37, 38 et 39)
- **Objectif 11** : Développer le tourisme culturel (action 46)
- **Objectif 12** : Valoriser les activités de nature comme ressource locale en limitant leur impact sur la biodiversité et les paysages (actions 49 et action 50)
- **Objectif 13** : Participer à la revitalisation des territoires (action 54)
- **Objectif 14** : Soutenir la capacité des territoires à générer du lien social (action 58 et action 62)
- **Objectif 15** : Identifier et préserver les spécificités architecturales à caractère patrimonial des villages (action 65 et action 67)
- **Objectif 16** : Protéger les espaces, habitats naturels et la qualité paysagère des espaces ruraux (action 68)

# CHAPITRE TROIS

## PLAN D'ACTION

## Axe stratégique n°1

### STRUCTURER LES ACTEURS ET LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	La Balagne était, il y a encore un siècle, un territoire quasiment autonome sachant se nourrir et se loger en exploitant ses propres ressources : maison de pierres, de chaux, et de terre, pastoralisme et agriculture, des plaines aux versants aménagés en terrasses. Exploiter aujourd'hui ces ressources d'hier permettrait de retrouver la qualité des productions locales et de créer des emplois locaux.
Objectifs stratégiques et opérationnels	La mobilisation des ressources suppose une structuration des acteurs (exploitants, artisans) et des richesses (foncier, bio-ressources) afin de créer les conditions du développement d'activités, de productions locales et d'emplois.
Effets attendus	Constitution d'unités foncières exploitables  Création de groupements (associations, coopératives) d'exploitation et de commercialisation des productions.  Identification des ressources exploitables
Description des actions	<b>Actions liées aux études et animation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inventaire et géo-référencement des murs en pierre sèche sur le territoire du Pays de Balagne</li> <li>➤ Inventaire et diagnostic des sources et fontaines sur le territoire du Pays de Balagne</li> <li>➤ Recherches foncières et recensement des propriétaires pour mobiliser le foncier</li> <li>➤ Mobilisation des producteurs et animation de réunions pour créer des groupements et coopératives</li> <li>➤ études de faisabilités, études de marchés pour l'exploitation de nouvelles ressources</li> </ul>
Bénéficiaires	Communes, EPCI, ASL, AFP, Coopératives et groupements, TPE et PME
Dépenses éligibles	Frais d'études et d'animation
Critères de sélection des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les résultats des études d'inventaire devront être transmis à la CTC (outil SIG)</li> <li>➤ Les recherches foncières et de propriétaires devront être conduites en partenariat avec l'établissement public foncier et la SAFER.</li> <li>➤ Les recensements de producteurs et artisans et les réunions d'animation devront impliquer les chambres consulaires et fédérations professionnelles (FRCA, CAPEB, FFFB, ...)</li> <li>➤ Les porteurs de projets doivent être implantés en Balagne et s'engager à développer leur activité en Balagne.</li> </ul>

Plan de financement				
Coût total	Dépenses publiques		Autofinancement	Dépenses privées
	FEADER	CTC		
230 000 €	173 000 €	11 000 €	46 000 €	
100 %	75 %	5 %	20 %	
Cofinancements mobilisables				
Modalités spécifiques de financements (ex : plafond, plancher,...)				
Questions évaluatives et indicateurs de résultats		<b>Indicateurs :</b> - superficie mobilisée - nombre d'exploitants et artisans mobilisés - nombre de projets accompagnés		
Analyse de développement durable : prise en compte des piliers (responsabilité économique, environnementale et sociale)		<b>Economie :</b> Le groupement d'artisans et/ou de producteurs permet une meilleure efficacité individuelle : emplois partagés administratifs et commerciaux permettant de répondre aux marchés publics de travaux ou de fournitures des restaurants et cantines en produits frais. L'exploitation de nouvelles ressources développe de nouveaux marchés (emplois, activités) <b>Environnement :</b> Le développement des circuits courts contribue à la transition énergétique, à l'entretien des paysages et au maintien des équilibres écologiques <b>Social :</b> La possibilité est offerte aux jeunes balanins de créer leur propre activité productive respectueuse de leur terre et de leur héritage culturel		
Ligne de partage avec les autres dispositifs du PDRC		4.2.2. 02-Mobiliser le foncier agricole, forestier et rural  4.2.21. 21-Promouvoir les actions collectives et l'organisation économique des producteurs		
Bases légales (références juridiques, etc.)				
Contribution aux priorités de l'UE pour le développement rural		<b>Priorités :</b>  2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles  5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie  6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.		

## Axe stratégique n°2

### CREER L'ACTIVITE ET DEVELOPPER LES COMPETENCES

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	Quand la ressource est identifiée et mobilisée et que les acteurs se sont structurés pour la valoriser, des actions de soutien à l'investissement et à la formation doivent être prévues.
Objectifs stratégiques et opérationnels	Encourager la professionnalisation et la création d'entreprises
Effets attendus	Création d'entreprises, d'activités et d'emplois
Description des actions	<p><b>Actions liées à l'aménagement des jardins (murs de soutènement, clôtures, irrigation) :</b> Aide destinée aux Communes qui souhaitent aménager des jardins familiaux ou pédagogiques. (aide ODARC pour les agriculteurs)</p> <p><b>Actions liées à l'acquisition de matériels et outillages :</b> Dans le cadre de la création d'entreprises innovantes de valorisation de ressources locales</p> <p><b>Actions liées à la formation :</b> Aménagement d'un site de formation et de passage d'examen</p>
Bénéficiaires	Communes, EPCI, ASL, AFP, Artisans
Dépenses éligibles	Etudes préalables et maîtrise d'œuvre  Travaux de construction et d'aménagement publics  Achat de matériel et outillage
Critères de sélection des projets	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les projets de jardins familiaux devront être portés par les Communes à destination des habitants. Des conventions de mise à disposition propriétaires – Communes et des conventions d'exploitation habitants – Communes seront prévues. Le prix de location des parcelles correspondra aux coûts de l'irrigation et de l'entretien général à charge de la Commune.</li><li>➤ Les créations d'entreprises de valorisation des ressources locales (bio-construction, énergie renouvelable) devront présenter une étude de faisabilité préalable.</li><li>➤ Le site de formation et d'examen devra être public pour être mis à disposition gratuitement aux chambres consulaires et aux organismes publics de formation. Il pourra être loué aux organismes de formation privés.</li></ul>

Plan de financement				
Coût total	Dépenses publiques		Autofinancement	Dépenses privées
	FEADER	CTC		
960 000 €	659 000 €	101 000 €	182 000 €	18 000 €
100 %	69 %	10 %	19 %	2 %
Cofinancements mobilisables				
Modalités spécifiques de financements				
Questions évaluatives et indicateurs de résultats	<b>Indicateurs :</b> - Nombre de jardins familiaux créés - Nombre d'activités créées - Nombre d'emplois créés			
Analyse de développement durable : prise en compte des piliers (responsabilité économique, environnementale et sociale)	<b>Economie :</b> Développement de compétences et de nouvelles activités innovantes <b>Environnement :</b> Développement des énergies renouvelables et construction en matériaux bio-sourcés <b>Social :</b> Développement du lien social et intergénérationnel, création d'emplois			
Ligne de partage avec les autres dispositifs du PDRC	4.2.3. 03-Équiper le foncier agricole, forestier et rural  4.2.30. 30-Favoriser les approches du développement endogène visant à la valorisation des ressources  4.2.33. 33-Maintenir une occupation du territoire et favoriser le lien social			
Bases légales (références juridiques, etc.)				
Contribution aux priorités de l'UE pour le développement rural	<b>Priorités :</b>  1. Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et dans les zones rurales  4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie ;  5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie ;  6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.			



## Axe stratégique n°3

### PROMOUVOIR LES PRODUCTIONS ET LES USAGES

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	La commercialisation des productions locales et des services professionnalisés doit bénéficier d'une large promotion qui les valorise face aux produits industrialisés.			
Objectifs stratégiques et opérationnels	Valoriser les productions et savoir-faire : local = beau et bon, pour le territoire et pour l'environnement			
Effets attendus	Consommations et commandes accrues			
Description des actions	<p><b>Actions liées à la mise en produit :</b> Conception et promotion de circuits thématiques liés à la valorisation des productions et savoir-faire locaux</p> <p><b>Actions de démonstration :</b> Aménagement de sites démontrant au plus grand nombre, la solidité, l'efficacité et l'esthétique des savoir-faire constructifs d'ouvrages bio-sourcés</p> <p><b>Actions d'animation et de sensibilisation :</b> Organisation d'ateliers d'apprentissage et ateliers d'animation périscolaires</p>			
Bénéficiaires	Établissements publics			
Dépenses éligibles	Ingénierie, travaux d'investissement, prestations de services, frais d'animation			
Critères de sélection des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La conception des circuits thématiques devra intégrer et renforcer la marque « rencontres balanines »</li> <li>➤ Les sites de démonstration devront se trouver sur des circuits de découverte et seront sélectionnés sur des critères de valeur patrimoniale et de visibilité. Les travaux devront être réalisés par des ouvriers qualifiés.</li> <li>➤ Les ateliers d'apprentissage seront mis en place pour la population résidente</li> <li>➤ Les ateliers périscolaires s'attacheront à sensibiliser les plus jeunes au patrimoine, au paysage et au respect de l'environnement</li> </ul>			
Plan de financement				
Coût total	Dépenses publiques		Autofinancement	Dépenses privées
	FEADER		CTC	
900 000 €	715 000 €	5 000 €	180 000 €	
100 %	79 %	1 %	20 %	
Cofinancements mobilisables				
Modalités spécifiques de financements (ex : plafond, plancher,...)	Un plafond subventionnable de 200 000 € sera appliqué aux sites de démonstration retenus.			
Questions évaluatives et indicateurs de résultats	<p><b>Indicateurs :</b> - Nombre de circuits promus sur le territoire</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites de démonstration</li> <li>- Nombre de personnes présentes aux ateliers</li> </ul>
Analyse de développement durable : prise en compte des piliers (responsabilité économique, environnementale et sociale)	<p><b>Economie :</b> Les actions de promotion sont indispensables au développement des activités et à la commercialisation</p> <p><b>Environnement :</b> Les activités promues sont respectueuses de l'environnement</p> <p><b>Social :</b> Les emplois liés à la valorisation des ressources locales doivent être valorisés comme des emplois empreints de noblesse, d'identité et porteurs d'avenir</p>
Ligne de partage avec les autres dispositifs du PDRC	<p>4.2.4. 04-Sensibiliser, communiquer et éduquer sur les produits et savoir-faire locaux</p> <p>4.2.19. 19-Soutenir les démarches de qualité, valoriser les liens produits/terroirs et développer la qualité environnementale</p>
Bases légales (références juridiques, etc.)	
Contribution aux priorités de l'UE pour le développement rural	<p><b>Priorités :</b></p> <p>5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie ;</p> <p>6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.</p>

## Axe stratégique n°4

### COOPERATION

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	La Corse et la Sardaigne sont deux îles sœurs, géographiquement et historiquement ; ainsi, le développement d'une coopération peut s'envisager sur la reconquête et le partage de savoir-faire.			
Objectifs stratégiques et opérationnels	Echanger sur les savoir-faire et l'acquisition des compétences entre le GAL Balagne et un ou deux GAL Sardes.			
Effets attendus	Création d'activités et d'emplois locaux qualifiés			
Description des actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Actions liées à l'organisation de formations</li> <li>➤ Actions liées à la mise en valeur de matériaux bio-sourcés</li> </ul>			
Bénéficiaires	GAL Balagne  GAL Sulcis Iglesiente Capoterra e Campidano di Cagliari			
Dépenses éligibles	Ingénierie, Voyages et déplacements, Communication			
Critères de sélection des projets	Les actions de coopération seront co-construites entre les deux GAL. D'autres GAL pourront être partenaires			
Plan de financement				
Coût total	Dépenses publiques		Autofinancement	Dépenses privées
	FEADER		CTC	
46 000 €	36 800 €		9 200 €	
100 %	80 %		20 %	
Cofinancements mobilisables				
Modalités spécifiques de financements (ex : plafond, plancher,...)				
Questions évaluatives et indicateurs de résultats	<b>Indicateurs :</b> - Nombre de partenaires - Nombre d'actions de coopération			
Analyse de développement durable : prise en compte des piliers (responsabilité économique, environnementale et sociale)	<b>Economie :</b> Le développement de compétences à partir de savoir-faire et de ressources locales sont générateurs de nouvelles activités et de nouveaux emplois <b>Environnement :</b> L'exploitation des ressources renouvelables et la professionnalisation des savoir-faire locaux sont respectueux de l'environnement et contribuent à sa bonne conservation <b>Social :</b> Développement de nouveaux gisements d'emplois valorisants pour la jeunesse locale			
Ligne de partage avec les autres dispositifs du PDRC	4.2.29. 29-Favoriser la coopération, l'innovation organisationnelle et la constitution de réseaux			

Bases légales (références juridiques, etc.)	
Contribution aux priorités de l'UE pour le développement rural	<p><b>Priorités :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et dans les zones rurales ;</li> <li>5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que dans le secteur de la foresterie</li> </ol>

## Axe stratégique n°5

### ANIMATION ET FONCTIONNEMENT DU GAL

Contexte au regard de la stratégie et des enjeux	La recherche de porteurs de projets, le montage des dossiers et le suivi de leur mise en œuvre implique la mobilisation d'une équipe et un important travail d'animation			
Objectifs stratégiques et opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre de la stratégie du GAL Balagne</li> <li>➤ Animation territoriale</li> <li>➤ Assistance technique au montage des dossiers</li> <li>➤ Suivi et contrôle des actions</li> <li>➤ Gestion et évaluation du programme</li> </ul>			
Effets attendus	<p>Mobilisation des acteurs du territoire autour de la stratégie du GAL Balagne</p> <p>Emergence d'une économie endogène fondée sur l'exploitation des ressources locales</p>			
Description des actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion administrative et financière du programme</li> <li>➤ Animation territoriale</li> <li>➤ Accompagnement technique et suivi des projets</li> <li>➤ Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie</li> <li>➤ Communication</li> </ul>			
Bénéficiaires	GAL Balagne			
Dépenses éligibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Salaires et frais de missions</li> <li>➤ Frais de communication</li> <li>➤ Frais de réception</li> </ul>			
Critères de sélection des projets				
Plan de financement				
Coût total	Dépenses publiques		Autofinancement	Dépenses privées
	FEADER	CTC		
640 000 €	512 000 €	64 000 €	64 000 €	
100 %	80 %	10 %	10 %	
Cofinancements mobilisables				
Modalités spécifiques de financements (ex : plafond, plancher,...)	<p>1 ETP gestion – animation</p> <p>0,5 ETP suivi stratégique et évaluation</p> <p>0,5 ETP communication</p>			
Questions évaluatives et indicateurs de résultats	<p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions programmées</li> <li>- Nombre de porteurs de projets</li> <li>- Nombre de réunions organisées</li> </ul>			
Analyse de développement durable : prise en compte des piliers	<p><b>Economie :</b></p>			

(responsabilité économique, environnementale et sociale)	<p>Le programme européen Leader permet d'initier sur le territoire des dynamiques de développement rural fondé ici sur une économie productive</p> <p><b>Environnement :</b> la stratégie développée consiste à bâtir un nouveau modèle économique plus intégré et plus respectueux de l'environnement</p> <p><b>Social :</b> Ce nouveau modèle économique valorise les métiers qualifiés de création et de production et offre une alternative aux emplois de service saisonniers non qualifiés</p>
Ligne de partage avec les autres dispositifs du PDRC	4.2.27. 27-Susciter, accompagner l'émergence de dynamique territoriale de projet
Bases légales (références juridiques, etc.)	
Contribution aux priorités de l'UE pour le développement rural	Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

GAL Pays de Balagne

Projet de maquette financière

Sous mesure Leader	Fiches Actions	Intitulé	CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NATIONALES										FEADER			CONTRIBUTIONS PRIVÉES	COUT TOTAL DES PROJETS	Taux Maximum D'aides Publiques					
			Etat		Autres fonds Publics		Région CTC		Département		Communes et EPCI		Autofinancement Du maître d'ouvrage Public	Total Contributions Publiques Nationales (1)	Montant FEADER (2)	Dépense publique Totale (1+2)	Part du FEADER dans la dépense Publique totale		Participations privées / Autofinancement du maître D'ouvrage Public	Montant global			
			montant	type/dispositif	montant	type/dispositif	montant	type/dispositif	montant	type/dispositif	montant	type/dispositif	montant										
Mise en oeuvre de la Stratégie	Fiche 1	Structurer Les acteurs et les richesses Du territoire	Etudes et inventaires					11 000,00 €						22 000,00 €	33 000,00 €	77 000,00 €	110 000,00 €	70,00%	20,00%	110 000,00 €	100,00%		
			Recherches foncières																		0,00 €		
			Mobilisation des producteurs																			0,00 €	
			Etude de faisabilité												24 000,00 €	24 000,00 €	96 000,00 €	120 000,00 €	80,00%	20,00%	120 000,00 €	100,00%	
			<b>Total fiche 1</b>						11 000,00 €						46 000,00 €	57 000,00 €	173 000,00 €	230 000,00 €			<b>230 000,00 €</b>	100,00%	
	Fiche 2	Créer l'activité Et développer les Compétences	Travaux d'aménagement Des jardins					81 000,00 €							162 000,00 €	243 000,00 €	567 000,00 €	810 000,00 €	70,00%	20,00%	810 000,00 €	100,00%	
			Acquisition de matériel privés														32 000,00 €	32 000,00 €		18 000,00 €	50 000,00 €	64,00%	
			travaux d'aménagement D'un site de formation					20 000,00 €							20 000,00 €	40 000,00 €	60 000,00 €	100 000,00 €	60,00%	20,00%	100 000,00 €	100,00%	
			<b>Total fiche 2</b>					101 000,00 €							182 000,00 €	283 000,00 €	659 000,00 €	942 000,00 €		18 000,00 €	<b>960 000,00 €</b>		
	Fiche 3	Promouvoir les producteurs et Les usages	Travaux d'aménagement De circuits et sites												160 000,00 €	160 000,00 €	640 000,00 €	800 000,00 €	80,00%	20,00%	800 000,00 €	100,00%	
			Actions de promotions												10 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €	80,00%	20,00%	50 000,00 €	100,00%	
			Actions d'animations					5 000,00 €							10 000,00 €	15 000,00 €	35 000,00 €	50 000,00 €	70,00%	10 000,00 €	50 000,00 €	100,00%	
			<b>Total fiche 3</b>					5 000,00 €							180 000,00 €	185 000,00 €	715 000,00 €	900 000,00 €			<b>900 000,00 €</b>		
	<b>Total sous-mesure</b>																				<b>2 090 000,00 €</b>		
	Coopération	Fiche Coopération	Coopération avec le GAL Sulcis Igliesiente Capoterra E Capidano di Cagliari					9 200,00 €	L. spéc Leader					9 200,00 €		36 800,00 €	46 000,00 €	80,00%		46 000,00 €	100,00%		
Animation et frais de fonctionnement du programme Leader	Fiche animation fonctionnement gestion et Communication	Animation et fonctionnement du GAL pays de Balagne	Salaires ZETP				57 000,00 €	L. spéc Leader					57 000,00 €	114 000,00 €	456 000,00 €	570 000,00 €	80,00%		570 000,00 €				
			Fonctionnement				7 000,00 €	L. spéc Leader						7 000,00 €	14 000,00 €	56 000,00 €	70 000,00 €	80,00%		70 000,00 €			
<b>TOTAL PROGRAMME</b>			<b>Totaux fiches</b>				190 200,00 €						472 000,00 €	662 200,00 €	2 095 800,00 €	2 758 000,00 €		18 000,00 €	<b>2 776 000,00 €</b>				

## CHAPITRE QUATRE

# GOUVERNANCE PILOTAGE EVALUATION



## I. PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX

---

Le bilan du précédent programme LEADER est globalement positif puisque le GAL a consommé toute son enveloppe et a pu bénéficier d'un abondement de crédits en fin de programmation.

Cette expérience de la mise en œuvre d'un programme LEADER, partagée par les élus et les membres du Conseil de Développement, a conforté les habitudes de travailler ensemble, dans un esprit d'enrichissement mutuel. Cette démarche a été également l'occasion d'accroître les compétences individuelles et collectives autour des démarches de développement durable.

Ainsi, chaque comité de programmation a été l'occasion d'évaluer l'opérationnalité de la stratégie et du dispositif de gouvernance et de prévoir les améliorations à apporter.

Lors de l'évaluation du programme 2007 – 2013, cette plus-value a été reconnue par tous, et constitue une base solide pour appréhender la programmation suivante.

De plus, la participation aux réunions et journées d'échanges du réseau rural Corse, et l'organisation de la troisième journée, ont permis d'aborder, sur des thématiques complémentaires, les besoins et les attentes du territoire.

Quatre thèmes prioritaires ont été abordés lors de ces journées d'échanges sur quatre territoires en Corse :

- ❖ **Gravona** : Thème 1 : Transmettre, valoriser, formaliser les savoir-faire productifs et culturels,
- ❖ **Alta Rocca** : Thème 2 : Maintien, développement, création d'activités et de services en milieux ruraux,
- ❖ **Balagne** : Thème 3 : Habiter et vivre dans les milieux ruraux
- ❖ **Centre Corse** : Thème 4 : La communication et les réseaux de communication dans les milieux ruraux

La réunion du comité de programmation du 30 septembre 2014 a été consacrée pour partie à l'actualisation du diagnostic de territoire et à l'émergence des enjeux.

En décembre 2014, le GAL Balagne a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la CTC en vue de la prochaine programmation Leader 2014-2020. Cette réponse a été rédigée par le comité de programmation sur la base de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du programme Leader "pour bâtir une économie du tourisme patrimonial en Balagne" et sur les réflexions issues des journées d'échange du réseau rural Corse.

Suite à la publication de l'appel à candidature Leader 2014-2020, plusieurs réunions techniques et politiques ont été menées sur le Pays de Balagne pour poursuivre la construction de sa stratégie :

- Les réunions du Comité Syndical du Pays de Balagne des 28 novembre 2014 et 26 mars 2015 avaient affirmé l'engagement des 3 Communautés de Communes à poursuivre la démarche Leader par le biais du Syndicat Mixte du Pays de Balagne.
- Deux réunions du Conseil de Développement du Pays de Balagne, les 6 et 13 mai, ont permis de bâtir une ossature stratégique autour d'un objectif unique
- Une réunion technique avec les chargés de développement des Communautés de Communes, les directeurs des offices de tourisme, les chargés de missions de l'espace info énergie et des chambres consulaires et les écodéveloppeurs du PNRC a permis le 15 juin 2015 de compléter et d'affiner la stratégie pour développer une économie productrice valorisant les potentialités et les ressources endogènes.
- Le comité syndical, réuni le 29 juin 2015 a validé l'objectif prioritaire et la stratégie pour la candidature Leader 2014-2020.

Des entretiens techniques avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute Corse, La Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Corse, Le Parc Naturel Régional de Corse, l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse, l'Etablissement Public Foncier de Corse, ont permis d'enrichir, pour chaque thématique retenue comme prioritaire, les objectifs stratégiques et opérationnels visés.

## II. PILOTAGE DU PROJET :

---

### II. 1. Le Syndicat Mixte du Pays de Balagne :

Le Syndicat Mixte du Pays de Balagne a assuré le portage du programme Leader 2007-2013 "pour bâtir une économie du tourisme patrimonial en Balagne".

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, il est composé de 10 représentants des 3 Communautés de Communes de Balagne. Sa représentation sera assurée au sein du Comité de Programmation.

Il dispose des locaux, du matériel et du personnel affecté à l'exercice de ses compétences:

- Le suivi et la révision de la charte de territoire du Pays.
- L'élaboration, le suivi et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Balagne
- L'animation et le suivi du programme Leader 2009 – 2015 pour « bâtir une économie du tourisme patrimonial en Balagne »
- L'élaboration et le suivi d'un Agenda 21 local

**Locaux :** 60 m<sup>2</sup> de bureaux sis à Cateri (20225) en location auprès de la Commune de Cateri.

#### **Matériel :**

- ❖ Une photocopieuse, imprimante, scanner A3 couleurs
- ❖ 1 ordinateur de bureau et 2 ordinateurs portables
- ❖ Un vidéo projecteur

#### **Personnel :**

- ❖ Une directrice, au grade d'attaché territorial
- ❖ Une chargée de mission dédiée à l'animation et la gestion du programme Leader
- ❖ Une chargée de la communication en emploi d'avenir jusqu'en mars 2017

Le Syndicat Mixte du Pays de Balagne mettra à disposition du GAL sa logistique administrative et technique. Le comité syndical a choisi de maintenir l'emploi de chargé de mission Leader entre les deux programmations et d'en assumer le complet financement afin de ne pas perdre la compétence acquise précédemment.

L'équipe technique sera donc pleinement opérationnelle, dès la signature de la convention de mise en œuvre, si la candidature du Pays de Balagne est retenue.

L'équipe technique Leader comprendra :

- ❖ 1 ETP pour l'animation et la gestion administrative et financière du programme Leader
- ❖ 0,5 ETP pour la coordination du programme, le suivi stratégique et l'évaluation
- ❖ 0,5 ETP pour la communication interne et externe du GAL Balagne

Elle assurera :

- La communication sur les dispositifs d'aide
- L'accueil, l'orientation des porteurs de projets et la formalisation de leur dossier de demande d'aide
- L'interface avec les organismes ou dispositifs partenaires (Etablissement public foncier, FRCA, ODARC, ...)
- La préparation et les compte rendus des comités de programmation
- Le suivi administratif et financier des projets et le suivi de la programmation
- La mise en œuvre de la coopération et la participation au réseau rural

## II. 2. Le Comité de Programmation

Il examine l'adéquation avec la stratégie Leader des projets qui lui sont présentés et juge de l'opportunité de leur financement.

Il est composé à parts égales d'un collège public et d'un collège privé représentant les acteurs socio-économiques du Pays de Balagne :

	Titulaire	Suppléant
<b>Collège Public</b>		
Communauté de Communes Calvi Balagne	SEITE JEAN-MARIE	À DESIGNER
	MARCHETTI FRANÇOIS	NOBILI JEAN-MICHEL
Communauté de Communes du Bassin de Vie de l'Île-Rousse	LIONS PAUL	MARTELLI JOSEPHINE
	POLI PIERRE	MATTEI JOSEPH
Communauté de Communes di e Cinque Pieve di Balagna	MORTINI LIONEL	FERRANDI PAUL-VINCENT
	CECCALDI ATTILIO	SAULI JOSEPH
Parc Naturel Régional de Corse	CARBONI JEAN	À DESIGNER
Conseil Départemental	SALDUCCI ANTOINETTE	SANTELLI ELISABETH
Collectivité Territoriale de Corse	À DESIGNER	À DESIGNER
<b>Collège privé</b>		
Conseil de Développement du Pays de Balagne	TEALDI JOSEPH-MARIE	BERTONI PIERRE
Association Espace Info Energie	MARANINCHI STEPHANIE	GUIRONNET GEORGES
Chambre des Métiers de la Haute Corse	PIACENTINI ANTOINE	GARSI VIOLETTE
Chambre de Commerce de la Haute Corse	RUTILY ALEXANDRE	À DESIGNER
Chambre d'Agriculture de la Haute Corse	ACQUAVIVA PIERRE	À DESIGNER
Association de producteurs	CAUDRON ABIGAÏL	À DESIGNER
Artisan diplômé en pierre sèche	VALLET STEPHANE	À DESIGNER
Professionnels du tourisme patrimonial	BIANCONI OLIVIER	À DESIGNER
Association foncière	CASABIANCA GILBERTE	À DESIGNER

Le comité de programmation se réunira au moins une fois par trimestre. Il sera convoqué, au moins 5 jours francs avant la date de la réunion, par courrier électronique comportant un ordre du jour et une fiche de présentation de chaque projet à examiner.

A la demande d'au moins 1 membre du comité de programmation, les porteurs de projets pourront être auditionnés pour apporter des éclairages destinés à une meilleure compréhension de leur projet et de leurs objectifs.

Un règlement intérieur du comité de programmation sera voté lors de son installation.

Les analyses des projets seront conduites suivant une grille de notation qui évaluera la contribution du projet à la réalisation de la stratégie et son bénéfice pour le territoire. Cette grille sera élaborée et validée par le comité de programmation.

### **II.3. Suivi et évaluation**

La stratégie déployée doit servir l'objectif prioritaire de développement d'une économie productive valorisant les potentialités et des ressources endogènes.

En ce sens, elle détermine des axes stratégiques dans le cadre desquels devront se développer des actions ayant des effets attendus. Ce sont ces effets attendus qui doivent guider le suivi de la programmation.

Ainsi trois questions peuvent d'ores et déjà être posées et repostées tout au long de la mise en œuvre du programme jusqu'à son terme :

- Quel est le volume d'emplois liés à la valorisation des ressources locales en Balagne ?
- Quelle est la part de marché détenue par les produits locaux bio-sourcés ?
- Quel est le niveau de professionnalisation et d'attractivité de ces métiers ?

Pour pouvoir répondre le plus précisément possible à ces questions, des indicateurs ont été définis dans chaque axe stratégique. Chaque projet déposé comportera également des indicateurs qui pourront être renseignés.

Le comité de programmation veillera, tout au long de la programmation, à la bonne définition et aux résultats de ces indicateurs. Deux rapports d'évaluation seront produits à mi-parcours et au terme du programme.

Le GAL mettra en place, comme sur le précédent programme mais en essayant de les améliorer et de les amplifier, des outils de communication :

- ❖ Brochures de présentation du programme Leader 2014-2020 du Pays de Balagne
- ❖ Site internet capitalisant les résultats du programme Leader 2007-2013 et présentant le programme Leader 2014-2020 et sa mise en œuvre actualisée
- ❖ Participation aux journées et évènements sur l'Europe pour valoriser les projets financés via LEADER
- ❖ Participation au réseau rural corse

*« Hè cusi, passa u  
tempu  
È noi passemu à  
tempu  
Tutt'ora chì si ne và  
Ogni ghjornu chì si  
more*

*Marcellu Acquaviva, Eredi*